RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 01541
Numéro SIREN : 493 455 042
Nom ou dénomination : BPCE

Ce dépôt a été enregistré le 05/11/2018 sous le numéro de dépôt 114708

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 05-11-2018

N° DE DEPOT : 2018R114708

N° GESTION : 2007B01541

N° SIREN : 493455042

DENOMINATION : BPCE

ADRESSE : 50 av Pierre Mendès France 75013 Paris

DATE D'ACTE : 04-10-2016

TYPE D'ACTE : Extrait de procès-verbal

NATURE D'ACTE : Nomination(s) de membre(s) du directoire

B P C E
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 157 697 890 €
Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris
RCS Paris n° 493 455 042

Extrait du procès-verbal
du conseil de surveillance du 4 octobre 2018

5. Nomination du directoire (...)

En conséquence, le conseil de surveillance :

- Nomme, pour un mandat de quatre ans expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 :
  - Monsieur Laurent MIGNON, en qualité de membre du directoire,
  - Catherine HALBERSTADT, membre du directoire, Directrice générale en charge des Ressources humaines,
  - Nicolas NAMIAS, membre du directoire, Directeur général en charge des Finances et de la Stratégie,
  - Christine FABRESSE, membre du directoire, Directrice générale en charge de la Banque de Proximité et Assurance,
  - François RIAHI, Directeur général de Natixis,
- Connaissance prise de l'avis rendu par le comité des nominations le 27 septembre 2018 et dans les conditions de l'article 27.4 des statuts concernant les Décisions Essentielles, confère à Monsieur Laurent MIGNON la qualité de président du directoire ;
- Décide que les mandats de Monsieur Laurent MIGNON, Madame Christine FABRESSE, Madame Catherine HALBERSTADT, Monsieur Nicolas NAMIAS et Monsieur François RIAHI prennent effet à compter du 1er novembre 2018 ; ceux-ci confirment qu'ils acceptent le mandat qui leur est ainsi confié ;
- Confère à Monsieur Laurent MIGNON, Madame Christine FABRESSE, Madame Catherine HALBERSTADT, Monsieur Nicolas NAMIAS et Monsieur François RIAHI la qualité de dirigeants effectifs au sens de l'article L. 511-13 du Code Monétaire et Financier ;
- Constate en conséquence que Monsieur Laurent MIGNON, Madame Christine FABRESSE, Madame Catherine HALBERSTADT, Monsieur Nicolas NAMIAS, Monsieur François RIAHI et Monsieur Jean-Yves FOREL sont, en qualité de dirigeants effectifs, garants et assument vis-à-vis des autorités de tutelle, et notamment de la BCE et de l'ACPR, la pleine et entière responsabilité des activités suivantes :
  - la détermination effective de l'orientation de l'activité de l'établissement (en application des articles L. 511-13 et L. 532-2 du code monétaire et financier),
  - l'information comptable et financière (en application des articles L. 571-4 à L. 571-9 et L. 573-3 à L. 573- 6 du même code),
  - le contrôle interne (en application de l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne du ministre des finances et des comptes publics),
  - la détermination des fonds propres (en application du règlement n° 90-02 modifié du Comité de la règlementation bancaire).

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le 12 octobre 2018
Le Secrétaire du conseil de surveillance

Céline Haye-Kiousis